

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 31 DECEMBRE 2010

Suite à la convocation n° 7/CONV/CM/2010 en date du 22 Décembre 2010, le Conseil Municipal de la Commune de HUAHINE s'est réuni le Vendredi 31 Décembre 2010 sous la présidence du Maire, Monsieur Félix FAATAU.

**Nombre de conseillers en exercice : Vingt huit (28)**

**Quinze (15) sont présents :**

FAATAU Félix, TEUIRA Carolina, TUFAMEA Rehoboama, TANOVA Elizabeth, MAPUHI Taheta, TAIPUNU Temana, MAITERAI Richard, TIATIA David, HIRO Andréa, TAINANUARII Joël, OOPA Richard, TEPA Eremoana, ROURA-ARUTAHU Jacques, TEFAATAUMARAMA Marietta, TEMEHARO Gyle.

**Treize (13) sont absents :**

LISAN Marcelin, HEITAA Dorida, TEREMATE Tania, LEMAIRE Gaston, HIOE Hana, LEE CHIP SAO Eric, TAAROAMEA Bruno, TSING TING Félix, MALATESTTE Antonio, TUIHANI Georges, MAI Alphonse, TAI Tevanaa, FAATAUIRA Camille.

**Sont présents à titre consultatif :**

- Nelson TEPA, responsable du Département des Services Techniques, assurant l'intérim du Secrétaire général ;
- Romuald LAI, responsable du Service Incendie ;
- Nestor NATUA, responsable du Service de la Police Municipale ;
- Malissa ITCHNER, responsable du Secrétariat.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 8h45 par une prière dite par Monsieur TEPA Eremoana. Madame TEUIRA Carolina est désignée pour assurer le secrétariat de la séance.

Le Président rappelle les points prévus à l'ordre du jour de la séance :

- 1) - Adoption du procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> Décembre 2010 du Conseil Municipal ;
- 2) - Divers projets de délibération ;
- 3) - Affaires diverses.

### **1) - EXAMEN ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2010**

Aucune observation n'étant faite, le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> Décembre 2010 *est adopté à l'unanimité des quinze (15) membres présents (15).*

### **2) - DIVERS PROJETS DE DELIBERATION**

Délib. 78/2010 : Autorisant le Maire à signer un contrat de transaction pour régulariser les dettes liées à une commande de travaux dans le cadre de l'opération n°037, intitulée « A.E.P. de HUAHINE ITI-3<sup>ème</sup> tranche (1<sup>ère</sup> partie) ; station de pompage, stockage et traitement de l'eau - secteur de PAREA

Adopté à l'unanimité des quinze (15) membres présents (15) ayant participé au vote.

### **3) - QUESTIONS DIVERSES**

Les interventions des élus ont été diverses et ont porté notamment sur :

- Le bail de 20 ans de la parcelle de la terre PUUOTOI louée au franc symbolique à l'OPT pour sa centrale téléphonique se terminant au 1<sup>er</sup> janvier 2011, le maire a décidé de louer cette parcelle à 300 000 CFP par mois ;
- 3 représentants syndicaux ont été désignés pour siéger au sein du comité élargi de suivi du protocole d'accord du 30.09.2010 ; 3 élus également (OOPA Richard, TEUIRA Carolina et TIATIA David) ;
- Une vingtaine d'agents ont déposé une demande de départ à la retraite anticipée ;
- Des agents de la Délégation au Développement des Communes seront en visite à HUAHINE le 06 janvier ;
- Les sanitaires publics du front de mer sont ouverts suivant les horaires de travail des agents du service de l'Équipement, et donc fermés lors du passage des goélettes et en week-end ;
- Le local d'accueil du front de mer est régulièrement occupé par des jeunes gens en train de boire des boissons alcoolisées ;
- Les deux représentants de HUAHINE à l'Assemblée de Polynésie française ne défendent pas suffisamment les intérêts de l'île auprès des instances du Pays ;
- Les sessions de passage du permis de conduire, qui seront organisées et animées par un agent du service des Transports Terrestres, se dérouleront dans la salle de mariage de l'hôtel de ville de Fare.

L'ordre du jour étant épuisé, une prière de clôture est dite par Monsieur TEPA Eremoana, et le Président remercie les membres de leur participation avant de lever la séance à 10h00.

La Secrétaire,

Carolina TEUIRA

Le Président,

Félix FAATAU

Affiché le : 31 Décembre 2010

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2010

Suite à la convocation n° 6/CONV/CM/2010 en date du 25 Novembre 2010, le Conseil Municipal de la Commune de HUAHINE s'est réuni le Mardi 1<sup>er</sup> Décembre 2010 sous la présidence du Maire, Monsieur Félix FAATAU.

**Nombre de conseillers en exercice : Vingt huit (28)**

**Dix-huit (18) sont présents :**

FAATAU Félix, TEUIRA Carolina, TUFAMEA Rehoboama, TANOVA Elizabette, MAPUHI Taheta, TAIPUNU Temana, MAITERAI Richard, HIRO Andréa, TAINANUARII Joël, TIATIA David, OOPA Richard, TEPA Eremoana, FAATAUIRA Camille, ROURA-ARUTAHU Jacques, TEFAATAUMARAMA Marietta, TEMEHARO Gyle, MAI Alphonse, TSING TING Félix.

**Un (1) est absent et représenté par procuration :**

1 - TAI Tevanaa a donné procuration à TIATIA David.

**Neuf (9) sont absents :**

LISAN Marcelin, HEITAA Dorida, TEREMATE Tania, LEMAIRE Gaston, HIOE Hana, LEE CHIP SAO Eric, TAAROAMEA Bruno, MALATESTTE Antonio, TUIHANI Georges.

**Sont présents à titre consultatif :**

- Nelson TEPA, responsable du Département des Services Techniques, assurant l'intérim du Secrétaire général ;
- Neti TEIVA, responsable du Département des Ressources Humaines ;
- Pascal TEIVA, responsable du Département Comptable et Financier ;
- Olivia TUFAMEA, responsable du Département des Relations aux Administrés ;
- Romuald LAI, responsable du Service Incendie ;
- Nestor NATUA, responsable du Service de la Police Municipale ;
- Malissa ITCHNER, responsable du Secrétariat.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 8h35 par une prière dite par Monsieur TAIPUNU Temana. Madame TEUIRA Carolina est désignée pour assurer le secrétariat de la séance.

Le Président rappelle les points prévus à l'ordre du jour de la séance :

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 29 septembre 2010 du Conseil Municipal ;
2. Divers projets de délibération ;
3. Affaires diverses.

### **1) - EXAMEN ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2010**

Aucune observation n'étant faite, le procès-verbal de la séance du 09 Août 2010 *est adopté à l'unanimité des dix-neuf (19) membres présents (18) et représentés (1).*

### **2) - DIVERS PROJETS DE DELIBERATION**

- Délib. 74/2010 : (valant Décision Modificative n° 1 du Budget 2010) relative à des annulations et à des virements de crédits dans le Budget communal de l'exercice 2010 ;

Adopté à l'unanimité des dix-neuf (19) membres présents (18) et représentés (1) ayant participé au vote.

- Délib. 75/2010 : Modifiant le plan de financement de l'opération n° 037 intitulée « A.E.P. de HUAHINE III – 3<sup>ème</sup> tranche (1<sup>ère</sup> partie) : station de pompage, stockage et traitement de l'eau – secteur de Parea » ;

Adopté à l'unanimité des dix-neuf (19) membres présents (18) et représentés (1) ayant participé au vote.

- Délib. 76/2010 : Autorisant le versement à Monsieur AUGEREAU Eric, trésorier des Iles-sous-le-Vent, d'une indemnité dite de conseil ;

Adopté à l'unanimité des dix-neuf (19) membres présents (18) et représentés (1) ayant participé au vote.

- Délib. 77/2010 : Levant la prescription quadriennale sur deux (2) factures impayées de l'année 1996 de l'E.T.A.G. ;

Adopté à l'unanimité des dix-neuf (19) membres présents (18) et représentés (1) ayant participé au vote.

### **3) - QUESTIONS DIVERSES**

Les interventions des élus ont été diverses et ont porté principalement sur :

- un projet de déplacement de la limite administrative entre les communes associées de Parea et Haapu, soutenu par un comité de soutien des habitants de la baie de Avae et l'intervention de Monsieur MERIC Claude ;
- l'annulation de diverses manifestations habituellement organisées par la commune en faveur des Matahiapo, handicapés et paroisses ;
- l'organisation du Noël œcuménique le lundi 20 décembre 2010 à la place Marara ;
- la mise en place du passage du permis B à compter de février 2011 en partenariat entre le service des transports terrestres et la commune ;
- la participation de la commune à la lutte contre la filariose avec mise en place de la distribution des cachets par les secrétaires de mairie ;

- une demande de réparation urgente des lampadaires tout autour de l'île et le renforcement de l'éclairage public dans la baie de Avea ;
- le fait que la commune assure l'entretien du front de mer (emplacements des roulottes inclus) alors que les roulottiers paient leurs emplacements au Pays, et la sécurité sur le quai alors que celle-ci relève de la compétence de la police portuaire ;
- la nécessité de mettre fin aux décharges sauvages qui se forment dans les communes associées de Fitii et de Haapu ;
- l'organisation d'une collecte de déchets encombrants (carcasses et autres) la semaine du 7 décembre pour Huahine Iti ;
- la situation alarmante du broyeur communal, en panne en quasi permanence ;
- la nécessité de sanctionner les abus commis par des agents communaux en matière d'utilisation de véhicules communaux (en dehors des heures de service, excès de vitesse...) ;
- le démarrage le 7 décembre d'une tournée d'information du maire et de ses conseillers dans l'ensemble des communes associées.

Au titre du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2011, les propositions suivantes ont été recueillies :

- fermeture de la décharge publique de Fare à fin 2011, avec lancement en parallèle du projet de C.E.T. en baie de Bourrayne ;
- extension des réseaux hydraulique et électrique en faveur des habitants de Faatetoro et rénovation de la route de ce secteur.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire délégué de Parea invite ses collègues au déjeuner offert aux matahiapo de sa commune ; une prière de clôture est dite par Monsieur TAIPUNU Temana, et le Président remercie les membres de leur participation avant de lever la séance à 11h35.

**La Secrétaire,**

**Carolina TEUIRA**

**Le Président,**

**Félix FAATAU**

**Affiché le : 02 Décembre 2010**

### **COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2010**

Suite à la convocation n° 5/CONV/CM/2010 en date du 23 Septembre 2010, le Conseil Municipal de la Commune de HUAHINE s'est réuni le Mercredi 29 Septembre 2010 sous la présidence du Maire, Monsieur Félix FAATAU.

**Nombre de conseillers en exercice : Vingt huit (28)**

**Quinze (15) sont présents :**

FAATAU Félix (+ procuration 1), TANOVA Elizabette, MAPUHI Taheta, TAIPUNU Temana, MATTERAI Richard, HIRO Andréa, TAINANUARII Joël, TIATIA David, OOPA Richard (+ procuration 2), TEPA Eremoana, ROURA-ARUTAHU Jacques, TEFAATAUMARAMA Marietta, TEMEHARO Gyle, TAI Tevanaa, MAI Alphonse (+ procuration 3).

**Trois (3) sont absents et représentés par procuration :**

1 - TEUIRA Carolina	a donné procuration à	FAATAU Félix ;
2 - TUFAMEA Rehoboama	a donné procuration à	OOPA Richard ;
3 - FAATAUIRA Camille	a donné procuration à	MAI Alphonse.

**Dix (10) sont absents :**

LISAN Marcelin, HEITAA Dorida, TEREMATE Tania, LEMAIRE Gaston, HIOE Hana, LEE CHIP SAO Eric, TAAROAMEA Bruno, TSING TING Félix, MALATESTTE Antonio, TUIHANI Georges.

**Sont présents à titre consultatif :**

- Nelson TEPA, responsable du Département des Services Techniques, assurant l'intérim du Secrétaire général ;
- Neti TEIVA, responsable du Département des Ressources Humaines ;
- Pascal TEIVA, responsable du Département de la Comptabilité et des Finances ;
- Olivia TUFAMEA, responsable du Département des Relations aux Administrés ;
- Romuald LAI, responsable du Service Incendie ;
- Nestor NATUA, responsable du service de la Police Municipale ;
- Malissa ITCHNER, responsable du Secrétariat.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 8h50 par une prière dite par Monsieur TEPA Eremoana. Monsieur OOPA Richard est désigné pour assurer le secrétariat de la séance.

Le Président rappelle les points prévus à l'ordre du jour de la séance :

- 1 - Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 août 2010 du Conseil Municipal ·

2. Divers projets de délibération ;
3. Affaires diverses.

### **1) - EXAMEN ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 09 AOÛT 2010**

Aucune observation n'étant faite, le procès-verbal de la séance du 09 Août 2010 *est adopté à l'unanimité des dix huit (18) membres présents (15) et représentés (3).*

### **2) - DIVERS PROJETS DE DELIBERATION**

- Délib. 62/2010 : Autorisant le maire à signer un protocole d'accord de fin de conflit avec les représentants des organisations syndicales ;

Adopté à l'unanimité des seize (16) membres présents (14) et représentés (2) ayant participé au vote.

- Délib. 63/2010 : Portant retrait de la délibération n° 61/2010 du 09 août 2010 chargeant le maire de négocier avec les délégués du personnel de la commune de HUAHINE la diminution du temps de service rémunéré des agents de la commune de HUAHINE ;

Adopté à l'unanimité des dix huit (18) membres présents (15) et représentés (3) ayant participé au vote.

- Délib. 64/2010 : Portant retrait de la délibération n° 47/2010 du 22 juin 2010 suspendant temporairement l'octroi de la prime dite de « panier » au personnel du service de la Police Municipale et du service de l'Incendie de la commune de HUAHINE ;

Adopté à l'unanimité des seize (16) membres présents (14) et représentés (2) ayant participé au vote.

- Délib. 65/2010 : Portant retrait de la délibération n° 48/2010 du 22 juin 2010 suspendant temporairement l'octroi de la prime dite de « salissure » à certains agents des services de la commune de HUAHINE ;

Adopté à l'unanimité des seize (16) membres présents (14) et représentés (2) ayant participé au vote.

- Délib. 66/2010 : Suspendant temporairement la délibération n° 34/2007 du 17 juillet 2007 octroyant une prime dite de « responsabilité » à certains agents du service de la Police Municipale et du service de l'Incendie de la commune de HUAHINE ;

Adopté à l'unanimité des seize (16) membres présents (14) et représentés (2) ayant participé au vote.

- Délib. 67/2010 : Suspendant temporairement la délibération n° 42/2004 du 28 septembre 2004 octroyant une prime dite de « panier » aux agents communaux du service de la Police Municipale et du service de l'Incendie de la commune de HUAHINE ;

Adopté à l'unanimité des seize (16) membres présents (14) et représentés (2) ayant participé au vote.

- Délib. 68/2010 : Suspendant temporairement la délibération n° 43/2004 du 28 septembre 2004 octroyant une prime dite de « salissure » à certains agents des services de la commune de HUAHINE ;

Adopté à l'unanimité des seize (16) membres présents (14) et représentés (2) ayant participé au vote.

- Délib. 69/2010 : Suspendant temporairement la délibération n° 44/2004 du 28 septembre 2004 octroyant une prime dite de « responsabilité » à certains agents des services de la commune de HUAHINE ;

Adopté à l'unanimité des seize (16) membres présents (14) et représentés (2) ayant participé au vote.

- Délib. 70/2010 : Suspendant temporairement la délibération n° 45/2004 du 28 septembre 2004 octroyant une prime dite de « astreinte » à certains agents du Service Hydraulique de la commune de HUAHINE ;

Adopté à l'unanimité des seize (16) membres présents (14) et représentés (2) ayant participé au vote.

- Délib. 71/2010 : Suspendant temporairement la délibération n° 49/2005 du 9 décembre 2005 octroyant une prime dite de « responsabilité » au responsable du service de la Cuisine Centrale de la commune de HUAHINE ;

Adopté à l'unanimité des seize (16) membres présents (14) et représentés (2) ayant participé au vote.

- Délib. 72/2010 : Relative au versement du complément communal de l'indemnité représentative de logement en faveur des instituteurs et institutrices de la commune de HUAHINE pour l'année 2009 ;

Adopté à l'unanimité des dix huit (18) membres présents (15) et représentés (3) ayant participé au vote.

- Délib. 73/2010 : Autorisant le Maire à souscrire un contrat d'abonnement mensuel à compter du 1er janvier 2010 avec la société ASSYSTEM Polynésie, d'accès au réseau satellitaire INMARSAT pour la sirène d'alerte « tsunami » de PAREA

Adopté à l'unanimité des dix huit (18) membres présents (15) et représentés (3) ayant participé au vote.

### **3) - QUESTIONS DIVERSES**

Les interventions des élus ont été diverses et ont porté principalement sur :

- la rencontre des matahiapo de Taputapuata et Tumaraa avec ceux de Mataiera du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2010 ;
- la visite du Haut Commissaire le 29 octobre 2010 ;
- les problèmes de transport scolaire des élèves de Faauo, du motu de Tefarerii et de Faatetoro ;
- une demande d'extension des réseaux hydraulique et électrique en faveur des habitants de Faatetoro et de rénovation de la route de ce secteur ;
- la centralisation des appels téléphoniques du 17 par le centre CORG basé à Papeete et les nouvelles procédures mises en œuvre pour l'intervention des agents de la Police Municipale et de la brigade de Gendarmerie de Fare ;

- des demandes de réparations urgentes à l'école de Fiti ;
- les problèmes d'eau que rencontre la population de Fiti ;
- des demandes d'installation de lampadaires supplémentaires en éclairage public ;
- une demande d'abattage de 3 arbres le long de la route de Taravari, jugés dangereux pour les automobilistes ;
- une demande d'élagage des arbres dangereux pour le réseau électrique aérien tout autour de l'île ;
- une demande d'acquisition d'habillement pour les agents du service Incendie, de la Police municipale et les femmes de service dans les écoles.

L'ordre du jour étant épuisé, une prière de clôture est dite par Monsieur TEPA Eremoana, et le Président de remercie les membres de leur participation avant de lever la séance à 11h00.

**Le Secrétaire,**

**Richard OOPA**

**Le Président,**

**Félix FAATAU**

**Affiché le : 29 Septembre 2010**

### **COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 09 AOÛT 2010**

Suite à la convocation n° 4/CONV/CM/2010 en date du 04 Août 2010, le Conseil Municipal de la Commune de HUAHINE s'est réuni le Lundi 09 Août 2010 sous la présidence du Maire, Monsieur Félix FAATAU.

**Nombre de conseillers en exercice : Vingt huit (28)**

**Vingt trois (23) sont présents :**

FAATAU Félix (+ procuration 1), TUFAMEA Rehoboama, TANOVA Elizabette, MAPUHI Taheta, TAIPUNU Temana, MAITERAI Richard, HIRO Andréa, LISAN Marcelin, HEITAA Dorida, TAINANUARI Joël, TIATIA David, LEMAIRE Gaston, LEE CHIP SAO Eric, OOPA Richard, TAAROAMEA Bruno, TSING TIN Félix, MALATESTA Antonio, TEPA Eremoana, ROURA-ARUTAHU Jacques, TEFAATAUMARAMA Marietta, TEMEHARO Gyle, MAI Alphonse, TUIHANI Georges.

**Un (1) est absent et représenté par procuration :**

1 - TEUIRA Carolina a donné procuration à FAATAU Félix ;

**Quatre (4) sont absents :**

1TEREMATE Tania, HIOE Hana, FAATAUIRA Camille, TAI Tevanaa

**Sont présents à titre consultatif :**

- Nelson TEPA, responsable du Département des Services Techniques, assurant l'intérim du Secrétaire général ;
- Pascal TEIVA, responsable du Département de la Comptabilité et des Finances ;
- Olivia TUFAMEA, responsable du Département des Relations aux Administrés ;
- Romuald LAI, responsable du Service Incendie ;
- Nestor NATUA, responsable du service de la Police Municipale ;
- Malissa ITCHNER, responsable du Secrétariat.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 16H05 par une prière dite par Monsieur TAIPUNU Temana. Monsieur OOPA Richard est désigné pour assurer le secrétariat de la séance.

Compte tenu des délais et de l'importance des points à examiner, le Président propose au Conseil d'adopter le principe d'urgence à la présente réunion.

Le principe d'urgence est retenu pour la présente réunion à l'unanimité des vingt quatre (24) membres présents (23) et représenté (1)

Le Président rappelle les points prévus à l'ordre du jour de la séance :

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 juin 2010 du Conseil Municipal ;
2. Divers projets de délibération ;
3. Affaires diverses.

#### **1) - EXAMEN ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 JUIN 2010**

Après une modification sollicitée par Mme TEFAATAUMARAMA Marietta et portant sur le programme du Heiva, le procès-verbal de la séance du 22 Juin 2010 *est adopté à l'unanimité des vingt cinq (24) membres présents (23) et représenté (1).*

#### **2) - DIVERS PROJETS DE DELIBERATION**

- Délib. 59/2010 : Portant retrait de la délibération n° 46/2010 du 22 Juin 2010, chargeant le Maire de négocier avec les délégués du personnel de la Commune de HUAHINE la réduction du temps de travail hebdomadaire des agents de la Commune de HUAHINE.

Adopté à la majorité des vingt quatre (24) membres présents (23) et représentés (1) ayant participé au vote :



POUR : 15 - CONTRE : 9.

- Délib. 60/2010 : Autorisant la prise en charge par le budget communal d'un abonnement au service VINI (G.S.M.) de TIKIPHONE en faveur du Service Incendie de la Commune de HUAHINE.

Adopté à la majorité des dix huit (18) membres présents (17) et représentés (1) ayant participé au vote :

POUR : 15 - CONTRE : 3.

- Délib. 61/2010 : Mettant en place une prime dite « d'intérim » du Secrétaire Général de la Commune de HUAHINE.

L'examen de ce projet de délibération a été ajourné.

- Délib. 62/2010 [qui prend le n° 61/2010] : Chargeant le Maire de négocier avec les délégués du personnel de la Commune de HUAHINE la diminution du temps de service rémunéré des agents de la Commune de HUAHINE.

Adopté à l'unanimité des quinze (15) membres présents (14) et représentés (1) ayant participé au vote.

### **3) - QUESTIONS DIVERSES**

Les interventions des élus ont été diverses et ont porté principalement sur :

- Le risque pour la majorité de ne pas pouvoir tenir ses engagements en matière budgétaire si les locations et prestations communales ne sont pas systématiquement facturées, et le besoin d'une enquête de grande envergure sur la gestion et la consommation des services communaux ;
- Le réglage de la minuterie de l'éclairage public à revoir dans l'ensemble des communes associées pour une extinction à 05H00 ;
- Une demande de rénovation de l'école maternelle de Haapu avant la primaire, étant donné l'état de délabrement avancé des huisseries ;
- Le déplacement des classes des écoles de Haapu et Parea vers les maisons et salles paroissiales à la rentrée d'août 2010 ;
- Des précisions quant aux modalités d'inscription sur les listes électorales ;
- Les différentes plaintes déposées par la majorité et l'opposition au Tribunal.

L'ordre du jour étant épuisé, une prière de clôture est dite par Monsieur TAIPUNU Temana, et le Président de remercier les membres de leur participation avant de lever la séance à 17H35.

**Le Secrétaire,**

**Richard OOPA**

**Le Président,**

**Félix FAATAU**

**Affiché le : 10 Août 2010**

### **COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 22 JUIN 2010**

Suite à la convocation n° 3/CONV/CM/2010 en date du 18 Juin 2010, le Conseil Municipal de la Commune de HUAHINE s'est réuni le Mardi 22 Juin 2010 sous la présidence du Maire, Monsieur Félix FAATAU.

**Nombre de conseillers en exercice : Vingt huit (28)**

**Vingt et un (21) sont présents :**

FAATAU Félix (+ procuration 1), TUFAMEA Rehoboama, TANOVA Elizabette, MAPUHI Taheta, TAIPUNU Temana, MAITERAI Richard, HIRO Andréa, LISAN Marcelin (+ procuration 2), FAATAUIRA Camille, TAINANUARII Joël, TIATIA David, LEMAIRE Gaston (+ procuration 3), OOPA Richard, TAAROAMEA Bruno, TSING TIN Félix, TEPA Eremoana, ROURA-ARUTAHU Jacques, TEFAATAUMARAMA Marietta, TEMEHARO Gyle, MAI Alphonse(+ procuration 4), TAI Tevanaa,.

**Quatre (4) sont absents et représentés par procuration :**

1 - TEUIRA Carolina	a donné procuration à	FAATAU Félix ;
2 - LEE CHIP SAO Eric	a donné procuration à	LISAN Marcelin ;
3 - HEITAA Dorida	a donné procuration à	LEMAIRE Gaston ;
4 - TUIHANI Georges	a donné procuration à	MAI Alphonse.

**Trois (3) sont absents :**

HIOE Hana, TEREMATE Tania, MALATESTTE Antonio.

**Sont présents à titre consultatif :**

- Marc BAUDUIN, Trésorier Payeur des Iles-sous-le-vent ;
- Nelson TEPA, responsable du Département des Services Techniques, assurant l'intérim du Secrétaire général ;
- Pascal TEIVA, responsable du Département de la Comptabilité et des Finances ;
- Neti TEIVA, responsable du Département des Ressources Humaines ;

- Romuald LAI, responsable du Service Incendie ;
- Nestor NATUA, responsable du service de la Police Municipale ;
- Malissa ITCHNER, responsable du Secrétariat ;

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 08H35 par une prière dite par Monsieur TEPA Eremoana. Monsieur OOPA Richard est désigné pour assurer le secrétariat de la séance.

Compte tenu des délais et de l'importance des points à examiner, le Président propose au Conseil d'adopter le principe d'urgence à la présente réunion.

Le principe d'urgence est retenu pour la présente réunion à l'unanimité des vingt cinq (25) membres présents (21) et représentés (4)

Le Président rappelle les points prévus à l'ordre du jour de la séance :

- 1) - Adoption du procès-verbal de la réunion du 30 Mars 2010 du Conseil Municipal ;
- 2) - Présentation et adoption du Budget Primitif de l'exercice 2010 ;
- 3) - Divers projets de délibération ;
- 4) - Affaires diverses.

### **1) - EXAMEN ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 MARS 2010**

Après une modification sollicitée par M. TEPA Eremoana et portant sur un vote, le procès-verbal de la séance du 30 Mars 2010 *est adopté à l'unanimité des vingt cinq (25) membres présents (21) et représentés (4).*

### **2) - PRESENTATION ET ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2010 (Délibération n° 39/2010)**

Le nouveau Budget Primitif de l'exercice 2010 est présenté par section, chapitre, sous-chapitre et article.

Après débats et explications données par le Maire, le Budget Primitif de l'exercice 2010, présentant une balance générale en déséquilibre défavorable (déficit global) de : 1 825 278 frs, est **adopté à la majorité des membres présents (16) et représentés (2) ayant participé au vote (POUR : 16 - CONTRE : 2).**

<b>Section de Fonctionnement</b>	
Recettes	798 354 789
Dépenses	833 858 150
<b>Equilibre de la Section de fonctionnement</b>	<b>-35 503 361</b>
<b>Section d'Investissement</b>	
Recettes	325 655 560
Dépenses	291 977 477
<b>Equilibre de la Section d'Investissement</b>	<b>33 678 083</b>
<b>Total/Recettes</b>	<b>1 124 010 349</b>
<b>Total/Dépenses</b>	<b>1 125 835 627</b>
<b>Equilibre général</b>	<b>-1 825 278</b>

### **3) - DIVERS PROJETS DE DELIBERATION**

- Délib. 40/2010 : Modifiant l'opération n° 037, intitulée « A.E.P. de HUAHINE ITI – 3<sup>ème</sup> tranche (1<sup>ère</sup> partie) : Station de pompage, stockage et traitement de l'eau – secteur de PAREA », approuvant le dossier technique et sollicitant un concours financier de la Polynésie Française.

Adopté à la majorité des membres présents (16) et représentés (2) ayant participé au vote : POUR : 16 - CONTRE : 2.

- Délib. 41/2010 : Abrogeant la délibération n° 21/2006 du 10 Août 2006 confiant au Syndicat pour la Promotion des Communes de Polynésie Française (SPC-PF) la maîtrise d'œuvre de l'opération intitulée « A.E.P. de HUAHINE ITI – 3<sup>ème</sup> tranche (1<sup>ère</sup> partie) : Station de pompage, stockage et traitement de l'eau – secteur de PAREA ».

Adopté à l'unanimité des membres dix huit (18) membres présents (16) et représentés (2) ayant participé au vote.

M. LISAN Marcelin quitte la séance à 10H55, donnant procuration à M. FAATAUIRA Camille (la procuration de M. LEE CHIP SAO Eric devient caduque).

- Délib. 42/2010 : Annulant l'opération n° 052, intitulée « Construction d'un préau d'accueil à l'école maternelle de FAIE », et annulant partiellement l'opération n° 053, intitulée « Aménagement et équipement d'un Centre de Ressources à l'école primaire de FARE ».

Adopté à l'unanimité des vingt quatre (24) membres présents (20) et représentés (4) ayant participé au vote.

- Délib. 43/2010 : Acceptant le principe de chacune des trois (3) opérations retenues dans le cadre du programme 2010 des constructions scolaires, approuvant les dossiers techniques et sollicitant le concours financier de l'Etat. Adopté à l'unanimité des vingt quatre (24) membres présents (20) et représentés (4) ayant participé au vote.
- Délib. 44/2010 : Autorisant la prise en charge par le budget communal de deux (2) abonnements au service VINI (G.S.M.) assignés à la centrale téléphonique de l'Hôtel de Ville de FARE ainsi que les communications téléphoniques inhérentes. Adopté à l'unanimité des vingt trois (23) membres présents (19) et représentés (4) ayant participé au vote.
- Délib. 45/2010 : Levant la prescription quadriennale sur trois (3) factures impayées de l'année 2005 de l'Office des Postes et Télécommunications. Adopté à l'unanimité des vingt quatre (24) membres présents (20) et représentés (4) ayant participé au vote.
- Délib. 46/2010 : Chargeant le Maire de négocier avec les délégués du personnel de la Commune de HUAHINE la réduction du temps de travail hebdomadaire des agents de la Commune de HUAHINE. Adopté à la majorité des membres vingt deux (22) membres présents (19) et représentés (3) ayant participé au vote : POUR : 16 - CONTRE : 6.
- Délib. 47/2010 : Suspendant temporairement l'octroi de la prime dite de « panier » au personnel du Service de la Police Municipale et du Service de l'Incendie de la Commune de HUAHINE. Adopté à la majorité des dix huit (18) membres présents (17) et représenté (1) ayant participé au vote : POUR : 16 - CONTRE : 2.
- Délib. 48/2010 : Suspendant temporairement l'octroi de la prime dite de « salissure » à certains agents des services de la Commune de HUAHINE. Adopté à la majorité des dix huit (18) membres présents (17) et représenté (1) ayant participé au vote : POUR : 16 - CONTRE : 2.
- Délib. 49/2010 : Fixant à nouveau les indemnités de fonction du Maire, des Adjoints au Maire et des Maires délégués de la Commune de HUAHINE. Adopté à l'unanimité des vingt quatre (24) membres présents (20) et représentés (4) ayant participé au vote.
- Délib. 50/2010 : Autorisant la mise en place d'un nouveau plan de départ volontaire à la retraite anticipée des agents de la Commune de HUAHINE. Adopté à l'unanimité des vingt quatre (24) membres présents (20) et représentés (4) ayant participé au vote.
- Délib. 51/2010 : Corrigeant la dotation spéciale dite « Frais de téléphone » réservée à chaque coopérative des établissements scolaires et parascolaires du premier cycle de la Commune de HUAHINE. Adopté à l'unanimité des vingt quatre (24) membres présents (20) et représentés (4) ayant participé au vote.
- Délib. 52/2010 : Retirant la délibération n° 37/2010 du 30 Mars 2010, et octroyant une subvention de fonctionnement pour l'exercice 2010 à l'association socioculturelle « Tomite Heiva rau nui no MATAIREA ». Adopté à la majorité des dix sept (17) membres présents (16) et représenté (1) ayant participé au vote : POUR : 16 - CONTRE : 1.
- Délib. 53/2010 : Instituant une nouvelle redevance pour la mise en place de postes de secours par le Service Incendie de la Commune de HUAHINE. Adopté à l'unanimité des dix huit (18) membres présents (17) et représenté (1) ayant participé au vote.
- Délib. 54/2010 : Fixant à nouveau les tarifs de location de l'auto-bétonnière communale. Adopté à l'unanimité des vingt quatre (24) membres présents (20) et représentés (4) ayant participé au vote.
- Délib. 55/2010 : Autorisant Fixant à nouveau les tarifs d'utilisation de l'éclairage des salles de sports, des préaux et du boulodrome communaux. Adopté à l'unanimité des vingt quatre (24) membres présents (20) et représentés (4) ayant participé au vote.
- Délib. 56/2010 : Mettant en place des droits de place pour les baraques foraines dans le cadre de festivités organisées sur les places communales. Adopté à l'unanimité des seize (16) membres présents (15) et représenté (1) ayant participé au vote.
- Délib. 57/2010 : Acceptant le principe de l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde pour la Commune de HUAHINE, et sollicitant un financement du F.I.P. Adopté à l'unanimité des vingt quatre (24) membres présents (20) et représentés (4) ayant participé au vote.
- Délib. 58/2010 : Approuvant un plan pluriannuel 2010-2011 de rétablissement de l'équilibre budgétaire de la Commune de HUAHINE. Adopté à l'unanimité des dix huit (18) membres présents (17) et représenté (1) ayant participé au vote.

#### **4) - QUESTIONS DIVERSES**

Les interventions des élus ont été diverses et ont porté principalement sur :

- Le réglage de la minuterie de l'éclairage public à revoir dans l'ensemble des communes associées pour une extinction à 05H00 ;
- La route endommagée lors de l'installation de compteurs chez des particuliers à TEFARERII ;
- Le déplacement des buts du préau de l'école de HAAPU vers le terrain de football ;
- La demande de pose de protections pour l'éclairage des préaux et plateaux sportifs ;
- La confirmation du maintien des festivités du Heiva avec une subvention de 3 millions CFP allouée au Tomite Heiva ;



- La demande de réparation de la porte et de la toiture de la mairie annexe de MAROE, d'extension du réseau hydraulique et électrique vers le quartier FAATETORO, de construction d'un plateau sportif pour la commune associée de MAROE ;
- L'analyse financière du Trésorier Payeur des I.S.L.V., Monsieur Marc BAUDUIN.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de leur participation avant de lever la séance à 12H55.

**Le Secrétaire,**

**Le Président,**

**Richard OOPA**

**Félix FAATAU**

**Affiché le : 23 juin 2010**

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 30 MARS 2010**

Suite à la convocation n° 2/CONV/CM/2010 en date du 23 Mars 2010, le Conseil Municipal de la Commune de HUAHINE s'est réuni le Mardi 30 Mars 2010 sous la présidence du Maire, Monsieur Félix FAATAU.

**Nombre de conseillers en exercice : Vingt huit (28)**

**Vingt deux (22) sont présents :**

FAATAU Félix, TEUIRA Carolina, TUFAMEA Rehoboama, TANOVA Elizabette, MAPUHI Taheta (+ procuration 1), TAIPUNU Temana, MATTERAI Richard, LISAN Marcelin, HEITAA Dorida (+ procuration 2), FAATAUIRA Camille (+ procuration 3), TETAJANUARIJ Joël TIATIA David, LEMAIRE Gaston (+ procuration 4), OOPA Richard, TAAROAMEA Bruno (+ procuration 5), TEPA Eremoana, ROURA-ARUTAHU Jacques, TEFAATAUMARAMA Marietta, TEMEHARO Gyle, MAI Alphonse, TAI Tevana, TUIHANI Georges (+ procuration 6).

**Sept (7) sont absents et représentés par procuration :**

1 - HIRO Andréa	a donné procuration à	MAPUHI Taheta
2 - TEREMATE Tania	a donné procuration à	HEITAA Dorida
3 - MALATESTTE Antonio	a donné procuration à	FAATAUIRA Camille
4 - HIOE Hana	a donné procuration à	LEMAIRE Gaston
5 - TSING TIN Félix	a donné procuration à	TAAROAMEA Bruno
6 - LEE CHIP SAO Eric	a donné procuration à	TUIHANI Georges

**Sont présents à titre consultatif :**

- Marc BAUDUIN, Trésorier Payeur des Iles-sous-le-vent ;
- Henri YIM, agent de la Trésorerie des Iles-sous-le-vent ;
- Nelson TEPA, responsable du Département des Services Techniques, assurant l'intérim du Secrétaire général ;
- Pascal TEIVA, responsable du Département de la Comptabilité et des Finances ;
- Neti TEIVA, responsable du Département des Ressources Humaines ;
- Romuald LAI, responsable du Service Incendie ;
- Nestor NATUA, responsable du service de la Police Municipale ;
- Malissa ITCHNER, responsable du Secrétariat ;

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 08H30 par une prière dite par Monsieur TEPA Eremoana. Madame TEUIRA Carolina est désignée pour assurer le secrétariat de la séance.

Le Président rappelle les points prévus à l'ordre du jour de la séance :

1. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 05 Février 2010 du Conseil Municipal ;
2. Présentation et adoption de la délibération retirant les délibérations :
  - n° 8/2010 du 05 Février 2010, fixant à nouveau le montant du prix d'encouragement en faveur des enfants poursuivant des études universitaires ou autres supérieures à TAHITI ou à l'extérieur de la Polynésie Française ;
  - n° 14/2010 du 05 Février 2010, créant de nouvelles redevances pour les prestations dites de confort assurées par le Service Incendie de la Commune de HUAHINE.
3. Présentation et adoption du Compte Administratif du Maire de l'exercice 2009 ;
4. Présentation et adoption des délibérations :
  - Adoptant le Compte Administratif du Maire de l'exercice 2009 ;
  - Constatant la concordance, et se prononçant sur la conformité, pour l'exercice 2009, du Compte Administratif du Maire avec le Compte de gestion du Trésorier des Iles-sous-le-vent ;
  - Portant affectation des résultats cumulés de l'exercice 2009 ;

5. Présentation et adoption du Budget Primitif de l'exercice 2010 ;
6. Divers autres projets de délibération ;
7. Affaires diverses.

### **1) - EXAMEN ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 05 FEVRIER 2010**

Aucune demande de précision ou de modification n'ayant été présentée, le procès-verbal de la séance du 05 Février 2010 *est adopté à l'unanimité des vingt huit (28) membres présents (22) et représentés (6)*.

Madame HEITAA Dorida, appelée à d'autres obligations, quitte la réunion en donnant au préalable une procuration à Monsieur LISAN Marcelin (10H00).

### **2) - PRESENTATION ET ADOPTION DE LA DELIBERATION N° 17/2010, RETIRANT LES DELIBERATIONS :**

- n° 8/2010 du 05 Février 2010, fixant à nouveau le montant du prix d'encouragement en faveur des enfants poursuivant des études universitaires ou autres supérieures à TAHITI ou à l'extérieur de la Polynésie Française ;
- n° 14/2010 du 05 Février 2010, créant de nouvelles redevances pour les prestations dites de confort assurées par le Service Incendie de la Commune de HUAHINE.

Adoptées à l'unanimité des vingt sept (27) membres présents (21) et représenté (6) ayant participé au vote.

### **3)- PRESENTATION ET ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU MAIRE DE L'EXERCICE 2009**

Présentation du Compte Administratif de l'exercice 2009 par le Maire, par chapitre, sous-chapitre et par article, pour un résultat cumulé en déficit de 45 878 489 Fcp./ en Section de Fonctionnement et un résultat cumulé en excédent de 50 997 513 Fcp./ en Section d'Investissement, soit un résultat global cumulé en excédent de 5 119 024 Fcp./.

La présentation étant achevée et tous les commentaires et observations ayant été recueillis, le Maire se retire et le Premier Adjoint, Madame Carolina TEUIRA rappelle toutes les grandes données ainsi que les résultats de l'exercice et les résultats cumulés, pour délibérer du Compte Administratif du Maire de l'exercice 2009. Il est adopté à l'unanimité des quinze (15) membres présents (14) et représenté (1) ayant participé au vote.

### **4) - PRESENTATION ET ADOPTION DES DELIBERATIONS :**

- n° 18/2010, adoptant le Compte Administratif du Maire de l'exercice 2009 ;

Adoptée à l'unanimité des quinze (15) membres présents (14) et représenté (1) ayant participé au vote.

- n° 19/2010, constatant la concordance, et se prononçant sur la conformité, pour l'exercice 2009, du Compte Administratif du Maire avec le Compte de gestion du Trésorier des Iles-sous-le-vent ;

Adoptée à l'unanimité des seize (16) membres présents (15) et représenté (1) ayant participé au vote.

- n° 20/2010, portant affectation des résultats cumulés de l'exercice 2009 ;

Adoptée à l'unanimité des seize (16) membres présents (15) et représenté (1) ayant participé au vote.

### **5) - PRESENTATION ET ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2010 (Délibération n° 21/2010)**

Après présentation par le Président, par section, chapitre, sous-chapitre et article, le Budget Primitif de l'exercice 2010, présentant une balance générale en déséquilibre défavorable (déficit global) de : 51 084 674 frs, est **adopté à l'unanimité des membres présents (16) membres présents (15) et représenté (1) ayant participé au vote.**

<b>Section de Fonctionnement</b>	
Recettes	778 200 936
Dépenses	829 285 610
Equilibre de la Section de fonctionnement	<b>-51 084 674</b>
<b>Section d'Investissement</b>	
Recettes	433 711 449
Dépenses	433 711 449
Equilibre de la Section d'Investissement	0
<b>Total/Recettes</b>	<b>1 211 912 385</b>
<b>Total/Dépenses</b>	<b>1 262 997 059</b>
<b>Equilibre général</b>	<b>-51 084 674</b>

### **6) - DIVERS PROJETS DE DELIBERATION**

- n° 22/2010, approuvant le report à 2011 de la création d'un Budget annexe pour le Service Hydraulique, le Service de la collecte des ordures ménagères et de la Cuisine Centrale.

- Adoptée à l'unanimité des seize (16) membres présents (15) et représenté (1) ayant participé au vote.
- n° 23/2010, rectifiant la délégation du Conseil Municipal au Maire en matière de signature des marchés publics ;
- Adoptée à l'unanimité des seize (16) membres présents (15) et représenté (1) ayant participé au vote.
- n° 24/2010, modifiant le dossier technique et le plan de financement de l'opération de travaux de rénovation de la Mairie-annexe de FITII ;
- Adoptée à l'unanimité des seize (16) membres présents (15) et représenté (1) ayant participé au vote.
- n° 25/2010, portant modification du poste de Secrétaire Général au sein de la Commune de HUAHINE ;
- Adoptée à l'unanimité des vingt sept (27) membres présents (21) et représentés (6).
- n° 26/2010, autorisant le reversement à chaque coopérative scolaire de la part de la dotation dite « Dotation F.I.P. » de l'exercice 2010 réservée à l'entretien des élèves et au fonctionnement des établissements scolaires et parascolaires du premier cycle de la Commune de HUAHINE, ainsi que le versement d'une dotation spéciale de fonctionnement ;
- Adoptée à l'unanimité des vingt sept (27) membres présents (21) et représentés (6).
- n° 27/2010, autorisant le reversement pour l'année 2010 d'une dotation dite « Dotation F.I.P. » réservée à la gestion de la cantine du C.J.A. de FARE ;
- Adoptée à l'unanimité des vingt sept (27) membres présents (21) et représentés (6).
- n° 28/2010, réduisant la participation communale aux frais de transport maritime d'élèves scolarisés à UTUROA, dans le cadre de rapatriement mensuel et complémentaire à celui programmé par la Direction de l'Enseignement Primaire (D.E.P.) ;
- Adoptée à l'unanimité des vingt sept (27) membres présents (21) et représentés (6).
- n° 29/2010, portant réforme et autorisant la mise en vente par adjudication de cinq (5) véhicules du Parc à Matériel ;
- Adoptée à l'unanimité des vingt sept (27) membres présents (21) et représentés (6).
- n° 30/2010, fixant à nouveau la participation parentale par repas et goûter servis par la Cuisine Centrale à tous les réfectoires des établissements scolaires du premier degré de la Commune de HUAHINE ;
- Adoptée à l'unanimité des seize (16) membres présents (15) et représenté (1) ayant participé au vote.
- n° 31/2010, fixant à nouveau la tarification de l'eau ;
- Adoptée à l'unanimité des seize (16) membres présents (15) et représenté (1) ayant participé au vote.
- n° 32/2010, ajoutant un tarif de branchements d'eau munis d'un compteur DN10 ;
- Adoptée à l'unanimité des vingt sept (27) membres présents (21) et représentés (6).
- n° 33/2010, modifiant à nouveau le tarif de fourniture d'eau livrée par le camion citerne des sapeurs-pompiers sur le territoire de la Commune de HUAHINE ;
- Adoptée à l'unanimité des seize (16) membres présents (15) et représenté (1) ayant participé au vote.
- n°34/2010, fixant à nouveau les tarifs de location de l'auto-bétonnière communale ;
- Adoptée à l'unanimité des seize (16) membres présents (15) et représenté (1) ayant participé au vote.
- n° 35/2010, instituant une redevance d'utilisation de l'éclairage de la salle omnisport et du boulodrome communaux ;
- Adoptée à l'unanimité des seize (16) membres présents (15) et représenté (1) ayant participé au vote.
- n° 36/2010, autorisant le Maire à louer la nacelle télescopique communale ;
- Adoptée à l'unanimité des vingt sept (27) membres présents (21) et représentés (6).
- n° 37/2010, octroyant une subvention de fonctionnement aux associations sportives et socioculturelles de la Commune de HUAHINE, pour l'exercice 2010.
- Adoptée à l'unanimité des vingt deux (22) membres présents (18) et représenté (5) ayant participé au vote.
- n° 38/2010, approuvant le Plan d'Aménagement Général de la Commune de HUAHINE.
- Adoptée à l'unanimité des vingt sept (27) membres présents (21) et représentés (6).

## **7) - QUESTIONS DIVERSES**

Les interventions des élus ont été diverses et ont porté principalement sur :

- des difficultés de l'école primaire de Fitii (évacuation des eaux pluviales, inondations à répétition, sécurité des élèves descendant et montant dans les trucks...)
- le paiement de l'eau par la MFR
- quartier de Faatetoro (route à refaire, réseau électrique et hydraulique)
- échange foncier entre propriétaires du site de la MFR et la commune
- traitement des déchets ménagers : le dépotoir devrait fermer en 2011, objectif CET de Puohine abandonné, projet de CET à Maroe, le terrain du Pays a été transféré en faveur de la commune, avec projet d'acquisition du terrain privé jouxtant ce domaine en baie de Bourrayne
- remaniement des cadres pour une meilleure gestion des agents et matériels communaux
- possibilité pour le maire de procéder à des licenciements pour motif professionnel mais aussi pour raisons économiques
- les frais de personnel représentent 75 % du budget de Fonctionnement.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de leur participation avant de lever la séance à 13H55.

**Le Secrétaire,**

**Carolina TEUIRA**

**Le Président,**

**Félix FAATAU**

**Affiché le : 06 Avril 2010**

## **COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 05 FEVRIER 2010**

Suite à la convocation n° 1/CONV/CM/2010 en date du 29 Janvier 2010, le Conseil Municipal de la Commune de HUAHINE s'est réuni le Vendredi 05 Février 2010 sous la présidence du Maire, Monsieur Félix FAATAU.

**Nombre de conseillers en exercice : Vingt huit (28)**

**Vingt trois (23) sont présents :**

FAATAU Félix (\*), TEUIRA Carolina, TUFAMEA Rehoboama, TANOVA Elizabette, HIRO Andréa, MAPUHI Taheta, TAIPUNU Temana, MAITERAI Richard, TIATIA David, LISAN Marcelin, LEMAIRE Gaston, OOPA Richard, TSING TIN Félix, MALATESTA Antonio, TEPA Eremoana, ROURA-ARUTAHU Jacques, TEFAATAUMARAMA Marietta, TAINANUARIU Joël, TEMEHARO Gyle, MAI Alphonse, TAAROAMEA Bruno, TEREMATE Tania, TUIHANI Georges.

**Un (1) est absent et représenté par procuration :**

TAI Tevanaa a donné procuration à FAATAU Félix

**Quatre (4) sont absents sans avoir donné pouvoir :**

HEITAA Dorida, FAATAUIRA Camille, HIOE Hana, LEE CHIP SAO Eric.

**Sont présents à titre consultatif :**

- Nelson TEPA, responsable du Département des Services Techniques, assurant l'intérim du Secrétaire général ;
- Pascal TEIVA, responsable du Département de la Comptabilité et des Finances ;
- Neti TEIVA, responsable du Département des Ressources Humaines ;
- Olivia TUFAMEA, responsable du Département des Relations aux Administrés ;
- Romuald LAI, responsable du Service Incendie ;
- Nestor NATUA, responsable du service de la Police Municipale ;
- Malissa ITCHNER, responsable du Secrétariat ;
- Areva TEFAATAUMARAMA, Conseiller technique ;
- Christian ITCHNER, responsable du Parc à matériel.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 08H35 par une prière dite par Monsieur TEPA Eremoana. Madame TEUIRA Carolina est nommée pour assurer le secrétariat de la séance.

Le Président rappelle les points prévus à l'ordre du jour de la séance :

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 Décembre 2009 du Conseil Municipal ;
2. Election du Maire délégué de MAEVA ;
3. Débat d'Orientation Budgétaire ;
4. Divers projets de délibération ;
5. Affaires diverses.

### **1) - EXAMEN ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 DECEMBRE 2009**

Aucune demande de précisions ou de modification n'ayant été présentée, le procès-verbal de la séance du 15 Décembre 2009 *est adopté à la majorité des vingt quatre (24) membres présents (23) et représenté (1)*, par 23 voix POUR et 01 ABSTENTION.

### **2) - ELECTION DU MAIRE DELEGUE DE MAEVA**

Madame MARE épouse TEFAATAUMARAMA Marietta dite Atea Vahine a été élue, proclamée Maire délégué de MAEVA et immédiatement installée, à la majorité absolue de 16 voix contre 7 voix en faveur de Monsieur Joël Tana.

### **3) - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Face à la situation financière et budgétaire délicate de la commune, le Maire rappelle qu'il avait invité au début du mois de décembre dernier l'adjoint à l'Administrateur des I.D.V. et des I.S.L.V. et le Trésorier Payeur des I.S.L.V. à une réunion de constat et d'analyse de la situation.

Cette première réunion n'a pas été inutile, puisqu'elle a permis d'estimer déjà un déficit prévisionnel de fonctionnement de l'ordre de 70 000 000 Fcp./ pour l'exercice 2009 (résultats antérieurs reportés).

Le premier rapprochement des comptes au 31/12/2009 avec ceux du Trésorier Payeur des I.S.L.V. a malheureusement confirmé cette tendance, puisque la section de fonctionnement devrait être arrêté avec un déficit net (après avoir intégré les résultats reportés des exercices précédents) de 67 989 368 Fcp./.

Le Maire ouvre ainsi le débat d'orientation budgétaire en informant le conseil municipal qu'il a déjà pris des mesures rigoureuses de gestion, avec :

- un encadrement de toutes les demandes de prestation ou de location ;
- la réactualisation de certains tarifs de prestation ou de location ;
- une utilisation plus rationnelle des moyens matériels et humains ...

Un long débat s'en est suivi, où tous les membres du conseil municipal se sont exprimés et ont présenté des apports pertinents...

En conclusion, le Maire s'engage à retenir toutes les propositions sincères, viables et efficaces, qui permettront ensemble de relever les comptes de la commune.

#### **4) - DIVERS PROJETS DE DELIBERATION**

- Délib. 1 : Complétant la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.) suite à la vacance d'un membre titulaire ; Adopté à l'unanimité des vingt trois (23) membres présents (20) et représentés (3).

- Délib. 2 : Fixant les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de la Commune de HUAHINE ;

Adopté à l'unanimité des vingt trois (23) membres présents (20) et représentés (3).

- Délib. 3 : Portant modification du cadre d'emploi de trois (3) postes budgétaires au sein du Service de la Police Municipale de la Commune de HUAHINE ;

Adopté à l'unanimité des vingt trois (23) membres présents (20) et représentés (3).

- Délib. 4 : Portant modification d'un poste de secrétaire au sein du Service de l'état civil du Département des Relations aux Administrés de la Commune de HUAHINE ;

Adopté à l'unanimité des vingt trois (23) membres présents (20) et représentés (3).

- Délib. 5 : Abrogeant et remplaçant l'article 2, et modifiant l'article 3 de la délibération n° 29/2009 du 10 Juillet 2009, relatif aux vacances des sapeurs pompiers volontaires de Polynésie française ;

Adopté à la majorité des vingt trois (23) membres présents (20) et représentés (3) par 22 voix POUR et 1 voix CONTRE (MAI Alphonse).

- Délib. 6 : Fixant à nouveau les indemnités de fonction du Maire, des Adjoints au Maire et des Maires délégués de la Commune de HUAHINE ;

Adopté à l'unanimité des vingt trois (23) membres présents (20) et représentés (3).

- Délib. 7 : Fixant à nouveau les taux des indemnités de déplacement des membres du Conseil Municipal et du personnel communal ;

Adopté à l'unanimité des vingt trois (23) membres présents (20) et représentés (3).

- Délib. 8 : Fixant à nouveau le montant du prix d'encouragement en faveur de nos enfants poursuivant des études universitaires ou autres supérieurs à Tahiti ou à l'extérieur de la Polynésie française ;

Adopté à l'unanimité des votes exprimés des vingt trois (23) membres présents (20) et représentés (3) par 21 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (TAAROAMEA Bruno et LEMAIRE Gaston).

- Délib. 9 : Fixant à nouveau le tarif du transfert aller ou retour effectué pour les élèves du Collège de FARE ;

Adopté à l'unanimité des votes exprimés des vingt trois (23) membres présents (20) et représentés (3) par 19 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (MAI Alphonse, TAAROAMEA Bruno, LEMAIRE Gaston et TEREMATE Tania).

- Délib. 10 : Fixant à nouveau le tarif des transferts effectués par les engins communaux de transport en commun ;

Adopté à la majorité des vingt trois (23) membres présents (20) et représentés (3) par 19 voix POUR, 1 voix CONTRE (TEMEHARO Gyle) et 3 ABSTENTIONS (MAI Alphonse, LEMAIRE Gaston et TEREMATE Tania).

- Délib. 11 : Complétant la délibération n° 32/96 du 07 Août 1996, fixant les tarifs de livraison d'eau par le camion citerne des sapeurs pompiers sur le territoire de la Commune de HUAHINE ;

Adopté à la majorité des vingt trois (23) membres présents (20) et représentés (3) par 20 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (MAI Alphonse, LEMAIRE Gaston et TEREMATE Tania).

- Délib. 12 : Modifiant la tarification de location du broyeur communal ;

Adopté à l'unanimité des vingt trois (23) membres présents (20) et représentés (3).

- Délib. 13 : Abrogeant l'article 2 de la délibération n° 41/2005 du 10 Novembre 2005, autorisant le service du parc à matériel de la Commune de HUAHINE à louer la remorque porte-engins ;

Adopté à l'unanimité des vingt trois (23) membres présents (20) et représentés (3).

- Délib. 14 : Créant de nouvelles redevances pour des prestations dites « de confort » assurées par le Service Incendie de la Commune de HUAHINE ;

Adopté à la majorité des vingt trois (23) membres présents (20) et représentés (3) par 22 voix POUR et 1 voix CONTRE (MAI Alphonse).



- Délib. 15 : Fixant à nouveau la tarification de l'eau ;  
Adopté à l'unanimité des vingt trois (23) membres présents (20) et représentés (3).
- Délib. 16 : Acceptant le principe de la reconduction des opérations d'autocontrôle de la potabilité de l'eau distribuée par l'A.E.P. de la Commune de HUAHINE, et sollicitant un financement du F.I.P.  
Adopté à l'unanimité des vingt trois (23) membres présents (20) et représentés (3).

### **5) - QUESTIONS DIVERSES**

Les interventions des élus ont été diverses et ont porté principalement sur :

- la situation des trois stations de pompage et surtout de celle de FITII ;
- la constitution d'une cellule de crise le mardi 02 février 2010, avec tous les partenaires administratifs et privés, en prévision de Oli ;
- l'efficacité des interventions réalisées conjointement par les équipes des agents municipaux avec les services d'Electra et de l'Equipement pour dégager les routes et rétablir le courant suite au passage du cyclone Oli ;
- la nécessité d'abattre les grands arbres bordant les lignes électriques tout autour de l'île ;
- une demande d'extension des réseaux hydraulique et électrique en faveur des habitants de Faatetoro ;
- une demande du Maire à tous les maires délégués de recenser les dégâts et sinistres causés par le passage du cyclone Oli ;
- la tournée gouvernementale prévue le 18 février et de la 1<sup>è</sup> touchée du bateau « King Tamatoa » début mars (date à confirmer).

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de leur participation avant de lever la séance à 13H00.

**Le Secrétaire,**

**Carolina TEUIRA**

**Le Président,**

**Félix FAATAU**

**Affiché le : 10 Février 2010**